



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoisdlourd.fr
permispl@aesr.fr

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION COMPLEMENTAIRE « PASSERELLE » TRANSPORT DE MARCHANDISES

Code NSF : 311-Transports, manutention, magasinage.

Inscription Répertoire Spécifique : RS 5769

REFERENTIEL : Décrets, arrêtés, circulaire

MINISTÈRE DE L’ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L’AMÉNAGEMENT DURABLES

Arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs.

OBJECTIF :

La formation professionnelle de conducteur routier est exigée pour la conduite de véhicules poids lourds de transport de marchandises dans un cadre professionnel, quel que soit le secteur d’activité du conducteur

La formation « **passerelle** » *marchandises* permet à un conducteur ayant obtenu la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs d’obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, sous réserve de détenir le permis de conduire des catégories C1, C1E, C ou CE.

COMPETENCES ATTESTÉES

Les compétences et la liste des matières enseignées sont prévues par l’annexe 1 de la directive 2003/59/CE du 13 juillet 2003.

Elles sont énumérées en annexe 1 ter de l’arrêté du 3 janvier 2008 détaillant le programme de la formation.



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

La formation permet au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires à l'accès au secteur du transport de marchandises par le perfectionnement à une conduite rationnelle axé sur les règles de sécurité, la connaissance, l'application et le respect des réglementations du transport et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport.

Elles sont rassemblées en 4 grands thèmes :

1. Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
 2. Application des réglementations relatives au transport routier de marchandises
 3. Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
 4. Service, logistique
- **Bases professionnelles** : La formation assure que les conducteurs possèdent les compétences nécessaires pour exercer leur métier en toute sécurité.
Cette formation est essentielle pour garantir la sécurité sur la route et le respect des réglementations en vigueur.

I/ CONDITIONS D'ACCES

Public visé :

Prérequis pour l'entrée en formation du stagiaire :

- Avoir le permis C, C1 ou CE, D, D1, DE en cours de validité.
- Ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R 222-1 R 222-2 R22-3 du code de la route. ou du certificat d'examen du permis de conduire attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories et d'un titre ou diplôme de conducteur routier du transport de voyageurs (titre professionnel du ministère chargé de l'emploi ou CAP du ministère de l'éducation) ou d'une attestation de formation initiale minimale obligatoire du transport routier de voyageurs (**FIMO**) ou à titre transitoire d'une attestation valant **FIMO** délivrée en application du décret no 2002-747 du 2 mai 2002 et mentionnée à l'article 25 du décret du 11 septembre 2007 susvisé.



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoisdlourd.fr
permispl@aesr.fr

- Être reconnu apte médicalement par le médecin agréé par la Préfecture.
- Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.



Accessibilité personne en situation de handicap : pouvant recevoir du public en situation de handicap pour les renseignements.

Véhicule aménagé : sans objet.

Référent :

Le responsable pédagogique peut vous diriger vers une structure adaptée (AFIPH secteur VIENNE 38).

Effectif maximum : 12 apprenants par session de formation.

Délai d'accès inscription : 30 jours ouvrés avant la formation.

Horaires d'accueil : lundi au vendredi de 09h30 12h 13h 17h30

Adresse : chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS

Rythme de formation : 7 heures par jour soit 35 heures hebdomadaires consécutifs. Conformément à l'arrêté du 03 janvier 2008 et de l'arrêté du 23 mai 2013, la formation se déroule sur 5 jours consécutifs en face à face pédagogique.

Horaires Formation : du Lundi au Vendredi : 08h 12h – 13h 16h

Lieu de formation et pistes d'entraînement : AUTO ECOLE DE ST ROM adresse : chemin chatillon – Verenay 69420 AMPUIS

Lien géographique google maps:

<https://www.google.com/maps/dir//Ile+de,+15+impasse+du+stade,+Rue+du+Stade,+69420+Ampuis/@45.5031319,4.7555549>



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

II/ LES MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

En vertu des dispositions de l'article L 6353-1 alinéa 1^{er} du Code du Travail, les moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement utilisés sont les suivants :

1°/ Outils Pédagogiques – Moyens Techniques :

- Pour les Stagiaires : Kit livret suivi et livre PASSRELLE édition Codes Rousseau
- Salle de formation avec vidéoprojecteur et Téléviseur pour les cours théoriques ;
- 2 véhicules marque RENAULT Porteur + remorque
- 1 Véhicules articulé : 1 tracteur MAN avec attelage de 2 semi-remorques

2°/ Méthodes pédagogiques : déroulé pédagogique mis à disposition du stagiaire.

- L'emploi du temps sur 5 jours permet une progression régulière des apprentissages : Savoir / Savoir-Faire / Savoir-Être.

3°/ Encadrement pédagogique :

- Monsieur BONOMO, Enseignant de la Conduite et BAFM, responsable pédagogique de l'établissement et titulaire des permis groupe lourds depuis 4 ans
- 1 formateur et/ou jury agréé DREAL - titulaire du diplôme enseignant du groupe lourd depuis 6 ans
- 1 formateur et/ou jury agréé DREAL - titulaire du diplôme enseignant du groupe lourd depuis 3 ans
- 1 formateur et/ou jury agréé DREAL - titulaire du diplôme enseignant du groupe lourd depuis 3 ans

PROGRAMME :

- Durée totale de 35 heures :

Accueil et présentation de la formation : 0h30

Enregistrement sur la plateforme « HubPro » pour le stagiaire.



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

- Supports pédagogiques remis au stagiaire de l'entrée en formation à la sortie de formation :

- Livret support éditeur « Codes Rousseau »
- Un déroulé pédagogique de la formation est remis au stagiaire pour suivre les étapes de formation.
- **Evaluation initiale** : à l'entrée en formation : QCM 20 questions
- Bilan de conduite initiale
- Un document de synthèses de connaissances à l'entrée en formation reportant les connaissances du stagiaire permet de connaître le niveau des compétences reportant le savoir, savoir-faire et savoir-être reprenant les résultats du QCM initial.

- **Evaluation finale** : QCM final de 40 questions. 24 bonnes réponses attendues
- Bilan de conduite en contrôle continué.
- Un document de synthèse de connaissances à la sortie de formation reportant les acquis du stagiaire permet de connaître le niveau des compétences acquises ou améliorées reportant le savoir, savoir-faire et savoir-être, être capable de, reprenant les résultats du QCM final.

- 4 THEMES du déroulé pédagogique détails ci-après :



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

Thème 1 : durée : 15h30 dont 11 pour la conduite (10h de conduite et 1h de commentaires)

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :

- les caractéristiques techniques du véhicule de transport de marchandises
- le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2 h 30 de conduite individuelle y compris les manœuvres auxquelles s'ajoute 0 h 15 de commentaires pédagogiques.

Thème 2 : durée : 05h00

Actualisation des connaissances réglementaires

La réglementation sociale nationale et européenne et notamment les temps de conduite et de repos, l'utilisation du tachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions

La réglementation applicable aux composantes du secteur en national et international, les contrats et documents de transport.



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

Thème 3 : durée : 7h00

Santé, sécurité routière (actualisation des connaissances)

- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques.
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels

Thème 4 : durée 04h00

Service, logistique (actualisation des connaissances)

Les comportements contribuant à valoriser l'image de marque des entreprises, l'environnement économique des entreprises de transport.

Test d'évaluation des acquis et synthèse du stage : 03h

Admission :

Pour la partie théorique : Qcm de 40 questions
recevabilité 24 bonnes réponses.

Pour la pratique : bilan de conduite continu

III/ MOYENS DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

- La réalité du suivi des formations est rapportée par la signature de la feuille de présence à la fin de chaque demi-journée de formation par chaque stagiaire.

Entrée en formation :

- Questionnaire évaluation : QCM 20 questions
- Evaluation Bilan de conduite incluant manœuvre puis circulation
- Un document de synthèse de connaissances à l'entrée en formation reportant les connaissances du stagiaire permet de connaître le niveau des compétences reportant le savoir, savoir-faire et savoir-être reprenant les résultats du QCM initial.



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

En cours de formation :

- Suivi de formation : sur livret pédagogique du stagiaire avec aide du livre d'apprentissage.
Les 4 thèmes du déroulé pédagogique.

Fin de formation :

- QCM final de 40 questions : 24 bonnes réponses attendues.
Test final d'auto évaluation à compléter pour mesurer la progression des compétences acquises de savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- Pratique : contrôle continu
Evaluation Bilan de conduite incluant manœuvre puis circulation.
- Un document de synthèses de connaissances à la sortie de formation reportant les acquis du stagiaire permet de connaître le niveau des compétences acquises ou améliorées reportant le savoir, savoir-faire et savoir-être, être capable de, reprenant les résultats du QCM final.

Cela permettra au stagiaire de mesurer sa progression et sa conscientisation.

Une correction individuelle et collective reprenant les réponses sont apportées afin de valider les compétences de la réglementation, la pratique, la sécurité, la logistique l'environnements et la veille sur le métier, afin de favoriser la conscientisation.

Total : Evaluation des acquis et synthèse du stage : durée 03h00

- Le certification de réalisation sera téléchargeable pour le stagiaire en fin de formation via l'espace « HubPro ».

En cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique de la formation, le stagiaire conserve le bénéfice de son succès partiel pendant six mois. Le centre de formation délivre au stagiaire une attestation constatant cette situation et faisant apparaître sa date d'échéance.

La validation finale de la partie pratique ne peut être effectuée que si le stagiaire suit de nouveau le module « application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile » inclus dans le thème « perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité ».

IV/ RECUEIL ET TRAITEMENT DES AVIS DE STAGIAIRE ET FINANCIER :

Suivant l'enquête de fin de formation concernant le programme, le respect du référentiel, la pédagogie, et les améliorations possibles à apporter, une ou des informations précises à répondre au stagiaire ou financeur seront traitées dans un délai de 10 jours maximum.

Une réponse est apportée au stagiaire et le financeur dans le cadre de l'amélioration : du départ de l'inscription à la fin de formation.

Le stagiaire ou le financeur ont la possibilité de répondre.



AUTO ECOLE DE ST ROM

chemin chatillon
69420 AMPUIS
SIRET 51025073100088
04 37 04 44 98
www.aesrpoidslourd.fr
permispl@aesr.fr

Avis peut être aussi donné sur : avis google aesrpoidslourd.fr

Traitements :

Le suivi des traitements de satisfaction est mis à jour.

Une nouvelle notification de la démarche de suivi est reportée à la formation dans le cadre de l'amélioration.

V/ FINANCEMENTS POSSIBLES : OPCO, Entreprise, individuel.

VI/ VEILLE REGLEMENTAIRE METIERS :

- la carte conducteur chronotachygraphe est à commander par le conducteur. - suivre la réglementation liée à ce permis : sécurité-routière.gouv.fr/les permis poids lourds

Documentations autres disponibles sur : <https://www.aesrpoidslourd.fr/>

-Agrément FIMO-FCO-Passerelle Marchandises : délivré le 07 novembre 2025 DREAL par la Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

-QUALIOPI – actions de formation